

# RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 30 Mars 2017

Le trente mars deux mil dix sept, à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame Karine LAFINESTRE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 Mars 2017

Etaient présents : Mme LAFINESTRE Karine - Mme SAUBEBELLE Myriam - M. LABORDE Pierre - M. VIEL Nicolas- Mme MELLIER Sandrine - M. GALLAY Arnaud - M. FULCHIC Eric - M. CHARLET Frédéric - Mme REDARES Céline - M. SOUMARé Adama - M. ZAZA Mustapha - Mme BENTOGLIO Geneviève.

Absents excusés : M. FAELLA Silvano - M. FAVRE-FELIX Matthieu - Mme LE FOLL Evelyne.

Procuration de M. FAVRE-FELIX donnée à Mme SAUBEBELLE Myriam

## **Procès-verbal de la dernière séance**

Après lecture, le procès-verbal de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

## **1 - Vote du Compte Administratif 2016**

Le Conseil Municipal délibérant sur le Compte Administratif 2016 de la Commune dressé par Mme LAFINESTRE Karine, Maire, peut se résumer ainsi :

### **- Section de fonctionnement :**

. DEPENSES Prévues.....	552 661,00 €
Réalisées.....	438 806,91 €

. RECETTES Prévues.....	552 661,00 €
Réalisées.....	550 741,62 €

### **- Section d'investissement :**

. DEPENSES Prévues.....	232 856,00€
Réalisées.....	182 081,21€
Restes à Réaliser.....	33 000,00 €

. RECETTES Prévues .....	232 856,00 €
Réalisées.....	148 245,63 €
Restes à Réaliser.....	33 000,00 €

## **Résultats de clôture de l'exercice**

# Fonctionnement	Excédent de	111 934,71 €
# Investissement	Déficit de	33 835,58 €
# Résultat global	Excédent de	78 099,13 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte Administratif de la commune tel que présenté.

## **2 - Vote des Comptes de Gestion 2016**

Le Conseil Municipal délibérant sur les comptes de gestion 2016 de la commune et du lotissement dressés par Monsieur Patrick DIOT, receveur municipal,

- Considérant que toutes les opérations comptables ont été régulièrement effectuées;
- Déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2016 n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

## **3 - Fixation des taux d'imposition 2017**

### **1 - Fiscalité directe locale**

#### **Décision en matière de fixation des taux d'imposition 2017**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général des Impôts ;

Vu l'état de notification des bases prévisionnelles de fiscalité directe locale pour 2016 ;

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

**DECIDE** de ne pas modifier en 2017 les taux et, par conséquent, vote les taux figurant dans le tableau ci-après :

Libellés	Bases 2017	Pour mémoire Taux 2016	Taux votés	Produits correspondants
Taxe d'habitation	889 400,00 €	7,49 %	7,49 %	66 616,00 €
Foncier Bâti	655 500,00 €	9,05 %	9,05 %	59 323,00 €
Foncier Non Bâti	64 800,00 €	61,91 %	61,91 %	40 118,00 €
Total produit des 3 taxes				166 057,00 €

Le produit des 3 taxes directes locales sera inscrit au c/73111.

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

- Prend la décision de principe de ne pas modifier en 2017 les taux d'imposition.

## **4 – Examen d'une Déclaration d'Intention d'Aliéner d'un bien soumis au Droit de Prémption Urbain**

Madame le Maire donne lecture à l'Assemblée d'une déclaration d'intention d'aliéner de biens soumis au Droit de Prémption Urbain :

Immeuble situé au lieu-dit «Chemin de Laclède», appartenant à Madame Marie PERBOS cadastré section B numéro 1175 (Bâti : 62 a 45 ca).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de ne pas préempter.

## **5 – Examen de devis et d'une proposition d'achat du bus communal**

5-1 - Examen du devis de Guy Delfaut pour des travaux de taille le long de la station d'épuration et de l'aire de tri sélectif, pour un montant de 820 euros HT soit 984 € TTC.  
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte le devis.

5-2 – Examen du contrat de maintenance de l'entreprise Delfaut.  
A l'unanimité des membres présents, ce contrat n'est pas retenu.

5-3 – Examen des propositions d'achat du bus communal : la meilleure offre de 5 500 € est proposée par Marie-Laure et Serge BERTOMEU pour leur association « New Orchestra ».  
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, retient cette proposition, et charge Madame le Maire d'en préparer la transaction.

## **6 – Questions diverses**

### 6-1- Compteurs Linky

Au vu des inquiétudes et sollicitations relayées localement, et en l'absence d'expertises menées par des instances neutres, le Conseil Municipal préconise l'adoption d'une motion de précaution qui sera soumise à son approbation lors de la prochaine session.

### 6-2 - Signalisation

Des panneaux de signalisation et d'indication de lieu-dit font aujourd'hui défaut sur le territoire communal, le Conseil Municipal est d'accord pour en prévoir l'acquisition et en inscrire la dépense correspondante dans le budget 2017 ; une ligne budgétaire doit également être prévue pour la réfection des marquages de sécurité dans le bourg (ralentisseurs, passages piétons, etc .)

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 40 minutes.*

*SÉANCE DU 30 MARS 2017*

**Table des délibérations :**

**1 - Vote du Compte Administratif 2016**

**2 - Vote des Comptes de Gestion 2016**

**3 - Fixation des taux d'imposition 2017**

**4 – Examen d'une Déclaration d'Intention d'Aliéner d'un bien soumis au Droit de Prémption Urbain**

**5 – Vente du bus communal**

**6 – Questions diverses**